



Politique de développement durable

Vior s'est doté d'une politique de développement durable, qui rend compte de la vision de la Société en la matière. Cette politique s'inspire des pratiques de longue date de la Société et du cadre e3 Plus de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, qui a pour but d'outiller les sociétés d'exploration afin qu'elles puissent connaître et appliquer les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociale, de gestion de l'environnement, de relations communautaires et de santé et sécurité. Vior applique ces principes en respectant les règles de régie d'entreprise et le code de déontologie de la Société dans toutes ses activités au jour le jour, et encourage ses fournisseurs et consultants qu'ils les respectent également.

Gouvernance et gestion responsables

La gouvernance responsable encadre toutes les autres activités de l'entreprise. Elle est fondée sur le respect des lois, l'intégrité, la transparence, la reddition de comptes, la collaboration et l'amélioration continue.

Tous les dirigeants et les employés, à tous les niveaux, adhèrent au code de déontologie de la Société et sont conscients de leurs responsabilités environnementales et sociales et travaillent à l'amélioration continue de leurs pratiques de travail. Tous les projets sont planifiés et gérés de façon à minimiser les impacts sur l'environnement et les communautés locales et dans une perspective de développement durable.

Dialogue et communication

Le partage du territoire est essentiel et passe d'abord par le dialogue et la communication proactive, ouverte et transparente. Vior s'assure d'établir un dialogue constructif et d'interagir de bonne foi avec les autorités locales, les communautés autochtones, les organismes gouvernementaux, les parties prenantes et les autres utilisateurs du territoire.

Santé et sécurité

La Société se conforme aux lois et aux règlements applicables en matière de santé et sécurité dans toutes ses activités d'exploration et applique les meilleures pratiques afin d'assurer la santé et la sécurité de ses employés et des populations locales. Elle vise à assurer un milieu de travail sain et sécuritaire à ses employés en misant sur la prévention.

Environnement

La Société se conforme aux lois et aux règlements applicables en matière d'environnement dans toutes ses activités d'exploration. Vior cherche à minimiser son impact sur l'environnement et à promouvoir les meilleures pratiques environnementales partout où elle exerce ses activités.

Développement socio-économique des communautés d'accueil

La Société vise à générer des retombées locales et à contribuer au développement local dans la mesure du possible, en établissant des partenariats constructifs dans le respect des intérêts propres à chacun et en respectant la vision des communautés d'accueil.

Éthique

Vior s'assure d'appliquer des procédures de gestion qui favorisent l'honnêteté, l'intégrité, la transparence et la reddition de comptes. La Société fait preuve d'éthique dans ses activités et dans ses échanges et ne se rend pas complice de manquements à l'éthique.

Droits de la personne

Vior s'assure de respecter les droits de la personne dans toutes ses activités, à l'égard de ses employés, de ses fournisseurs et consultants et des populations locales. Tous les dirigeants et employés sont conscients de leurs responsabilités à cet égard et les fournisseurs et consultants sont aussi encouragés à respecter la politique de la Société.

Gestion des risques

Vior fait preuve de diligence dans l'évaluation des risques et des défis relatifs à chaque projet d'exploration. Ceci implique de planifier les activités d'exploration en portant une attention particulière au cadre juridique et réglementaire applicable et aux impacts possibles sur les populations locales et l'environnement, tout en veillant à la santé et la sécurité des travailleurs.

Je, Claude St-Jacques, président de S.E.M. VIOR INC atteste que cette politique de développement durable a été approuvée par le conseil d'administration.


